



**Procès Verbal d'Assemblée
Générale Ordinaire 2020 de
l'Union des Plaisanciers
Français.**





Convoquée par courriels en janvier 2021, l'assemblée générale ordinaire 2020 de l'Union des Plaisanciers Français s'est tenue le mercredi 17 février 2021 par visio-conférence à partir de 18 heures.

Les participants ont été accueillis par le Président au fur et à mesure de leur connexion à la visio-conférence.

La feuille d'émargement atteste de la présence ou de la représentation de **46** membres à jour de leur cotisation 2020 sur **77** inscrits cotisants.

Le président Didier Romain déclare ouverte la 57^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Union des Plaisanciers Français.

Rapport moral

Le président Didier Romain et Jacques-Henri BORD, secrétaire général, donnent lecture du rapport moral.

Rapport financier

Jean-Claude FABRE, trésorier, présente le rapport financier établi en collaboration avec Marc-Antoine SANCHEZ, trésorier-adjoint..

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité des personnes ayant pouvoir de délibérer, présentes par vidéo ou dûment représentées.

Élections

Didier ROMAIN, Vincent DELMAS, Vincent LIGER-BELAIR et Jacques-Henri BORD, dont les mandats sont échus en 2020, se présentent aux suffrages de l'assemblée : Ils sont réélus à l'unanimité.

Dîner et Challenge de la Croisière

Les salons du Yacht-Club étant fermés pour cause de pandémie, il n'y a pas de soirée après l'AGO .

Pour le comité,
Jacques-Henri BORD,





Secrétaire général.

